

## COMMUNE DE BEAUCHASTEL

Date de convocation : 04/04/2024

Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

*M<sup>me</sup> Karine TAKES, M<sup>me</sup> Frédérique CHAMP et M. Bastien GAUDEVIN ne participent pas au vote de la délibération 2024/14 portant sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2024 : Votants : 16*

Le 09 avril 2024 à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame Karine TAKES, Maire.

Etaient présents : M<sup>me</sup> Karine TAKES, M. Frédéric JAVELAS, M<sup>me</sup> Frédérique CHAMP, M. Eric SEIGNOBOS, M<sup>me</sup> Nadège BESSON, M. Rémi LE CORRE, M. Joseph OJEL, M. Jean-Marie GERARD, M<sup>me</sup> Lydie DEPUYDT, M. Frédéric CAENEVET, M. Bastien GAUDEVIN, M<sup>me</sup> Véronique BUTTEZ, M. Frédéric MOYNE, M<sup>me</sup> Valérie HENRY.

Représentés par un pouvoir : M<sup>me</sup> Sandrine DORNE (pouvoir à M<sup>me</sup> Karine TAKES), M<sup>me</sup> Jessica FERREYRE (pouvoir à M. Jean-Marie GERARD), M<sup>me</sup> Christelle BUSSET (pouvoir à M. Frédéric CAENEVET), M. Jean-Marc BRESSON (pouvoir à M. Rémi LE CORRE), M<sup>me</sup> Françoise FEROUSSIER (pouvoir à M<sup>me</sup> Nadège BESSON).

Secrétaire de séance : M<sup>me</sup> Frédérique CHAMP.

### Liste des délibérations examinées

N°	Objet	Vote
2024-10	Approbation du projet de restructuration d'une Maison de Santé Plan de financement et demande de subventions Région et Département	Adoptée à l'unanimité 19 voix POUR
2024-11	Approbation du projet du 4 <sup>ème</sup> Festival Médiéval et demandes de subventions	Adoptée à l'unanimité 19 voix POUR
2024-12	Signature d'un avenant n°2 pour le lot N°4 – Espace Citoyens	Adoptée à l'unanimité 19 voix POUR
2024-13	Prime pouvoir d'achat	Adoptée à l'unanimité 19 voix POUR
2024-14	Subventions aux associations pour l'année 2024	Adoptée à l'unanimité 16 voix POUR
2024-15	Vote des taux d'imposition pour l'année 2024	Adoptée à l'unanimité 19 voix POUR
2024-16	Vote du budget primitif 2024 – Budget principal Commune	Adoptée par 17 voix POUR, 2 abstentions